

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR PLENIER DE LA FACULTE DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES REUNI LE 8 juillet 2021

Le Conseil est présidé par Anne-Lise Humain-Lamoure, doyen de la Faculté.

Parmi les membres élus, étaient présents ou représentés par une procuration :

Collège A : Myriam Baron, Donna Kesselman, Guillaume Marche, Fabienne Moine, Yolaine Parisot, Jacques Paviot, Graciela Villanueva.

Collège B : Patricia Corchète, Anne-Lise Humain-Lamoure, Jean-Marc Leblanc, Sébastien Malaprade, Virginie N'Dah-Sekou, Roberto Poma, Stéphanie Wojcik.

Collège BIATSS : Martine Gail

Collège représentants extérieurs : Aude Portalier, Frédéric Henry

Collège « étudiants » : Océane Layec, Juline Clémenceau, Duncan Nollet, Alison Queru.

Parmi les membres invités étaient présents : Eric Athenot, Sophie Blanchard, Denis Bousch, Jean-Marie Chevalier, Jean Estebanez, Séverine Grelois, Nicolas Lecadet, Baptiste Lavat, Alejandro Roman Antequera, Antoine Servel, Emmanuel Fureix.

Parmi les membres de droit étaient présentes : Karine Bellance, Karine Bergès.

Anne-Lise Humain-Lamoure félicite les nouvelles directions de département et celles qui ont été renouvelées. Les membres élus et invités se présentent.

1. Fonctionnement du conseil plénier

Anne-Lise Humain-Lamoure dresse un bilan des conseils de gestion de l'année écoulée. Malgré un effort réalisé sur l'élaboration des ordres du jour et sur les points d'actualité, les conseils restent extrêmement longs. Elle propose ainsi de faire évoluer le fonctionnement des séances du conseil : commencer en formation restreinte (dont les votes ne peuvent être différés) et s'imposer collectivement une heure de fin de conseil plénier. La séance sera ainsi levée, que l'ordre du jour soit épuisé ou non. Après échanges, cette proposition est adoptée.

2. Approbation du PV du 2 juin 2021

Le procès-verbal du Conseil du 2 juin 2021 n'ayant pu être finalisé à temps, le point est ajourné.

3. Actualités

Réforme des statuts de l'UFR

La DAJG n'a pas pu organiser la commission « statuts » de l'université avant le conseil de gestion de l'UFR LLSH pour examiner le projet de réforme des statuts de l'UFR. Le vote est donc repoussé à la rentrée selon un calendrier qui verrait s'enchaîner une commission statut de l'université le 2 septembre 2021, un vote du Conseil de gestion de l'UFR le 16 septembre, et un vote final du Conseil d'administration le 15 octobre.

Calendrier des Conseils

A part le premier Conseil de gestion fixé le 16 septembre, les plannings des prochains Conseils ne peuvent être fixés car l'UFR reste dans l'attente des calendriers des Conseils centraux, qui conditionnent les ordres du jour de ceux de l'UFR.

Master MEEF

Sur le plan pédagogique, les maquettes semblent définitives (sauf peut-être pour la maquette d'Espagnol). Sur le plan des moyens, une rencontre avec le Vice-Président du Conseil d'administration et le nouveau directeur de l'INSPE, Robin Bosdeveix, récemment nommé, est fixé le 16 juillet prochain. L'INSPE reprendra l'essentiel de l'appui administratif qui aurait dû être pris en charge lors du dernier contrat dans la mesure où l'INSPE inscrit les étudiants (l'UFR de ce fait ne reçoit aucune dotation ni moyens pour cette activité).

Point sur la structure administrative

Karine Bellance fait le point sur les arrivées et les départs : Marie-Laure Artesi (scolarité) a souhaité évoluer et obtenu un poste au sein de la DRH de l'université ; Antonio Marques (pôle Recherche) et Aurélien Boutin-Chassany (secrétariat L1) ont réussi un concours et seront affectés à un autre établissement au 1^{er} septembre prochain, enfin Emmanuelle Auray a obtenu une mutation.

Les procédures de recrutement ont été lancées. Des étudiants pilotes ont été recrutés et sont en cours de formation.

Face aux difficultés de recrutement, l'UFR a demandé un accès à la plateforme Pôle Emploi afin d'identifier des CV. Cela a été refusé par la DRH. La nouvelle directrice en charge des RH arrivera le 24 août. Un rdv sera sollicité dès la rentrée.

Concernant les arrivées, Mme Valérie Porral rejoindra l'équipe en tant que secrétaire de direction, tout comme Mme Maka Traore en tant que responsable des secrétariats pédagogiques.

4. Vote(s) concernant la rentrée

Anne-Lise Humain-Lamoure informe que l'université, dans l'attente de la circulaire ministérielle, a élaboré un plan de rentrée en présentiel, avec, par mesure de prudence, des amphithéâtres utilisés en demi-jauge. Le « plan B » avec des demi-journées potentiellement en distanciel et d'autres en présentiel doit être maintenu et pris en compte dans l'élaboration des emplois du temps.

Des actions de vaccination seront prévues à la rentrée avec une communication importante. On ne sait pas à ce stade si la vaccination sera obligatoire ou non.

Anne-Lise Humain-Lamoure remercie à cette occasion Jean-Marc Leblanc, les directions de département et les responsables d'année qui ont été très sollicités cette année et ont particulièrement subi les conséquences de la crise. Elle remercie également vivement les étudiants de Rush qui ont parfois pallié les insuffisances du pôle social et du CROUS et ont permis d'éviter des situations individuelles parfois dramatiques.

Jean-Marc Leblanc fait un point sur la rentrée.

Les inscriptions pédagogiques via le web se feront du 8 au 16 septembre pour les L1 et du 13 au 16 septembre pour les L2 et les L3. Cela nécessite impérativement que les départements envoient rapidement leurs emplois du temps pour implémentation dans ADE et paramétrage des IP Web.

Les réunions de rentrée doivent être organisées prudemment : elles seront organisées en présentiel en petits groupes de façon à limiter le nombre d'étudiants et à respecter une jauge de 50%. Il faudra pour cela convoquer les étudiants à des horaires précis. Un document de travail élaboré par les équipes administratives et proposant des dates de réunion de rentrée a été partagé aux membres du Conseil, il a été accompagné d'un flyer réalisé par Claire Bourdille afin d'offrir une information facilement lisible. Les salles informatiques seront ouvertes pour les inscriptions pédagogiques en ligne, avec l'appui d'étudiants pilotes.

Les livrets sont en cours de construction. Le livret de L1 est prioritaire puisqu'il doit partir pour l'impression. Il serait souhaitable que les mises à jour des livrets de L2 et L3 parviennent à Jean-Marc Leblanc avant la fin de la prochaine quinzaine. Pour ces derniers, d'éventuelles mises à jour à la marge pourront être intégrées à la rentrée.

Enfin, les intitulés des « blocs 2 » et les descriptifs ont bien été reçus et sont à disposition des membres du conseil sur l'espace partagé. Leur nombre a été maintenu. Les options Faculté sont mises à disposition selon le même principe.

Jean-Marc Leblanc présente les propositions de maquette pour un vote du Conseil :

- LLCER Espagnol : oubli d'une UE d'ouverture dans le parcours monodisciplinaire, pour une mise en conformité selon le vote de la CFVU
- Licence Lettres moderne parcours communication : précision sur le stage optionnel
- Licence Langues Etrangères Appliquées (FI, FA, Créteil, Sénart) : modification des modalités de contrôle de connaissance, d'un Contrôle de Connaissance Intégrale à un Contrôle Continu 'simple'. Des précisions sur la session 2 et le régime dérogatoire sont également apportées

Le renouvellement du Diplôme Universitaire de stratégie de communication en santé est également proposé au vote. Créé en 2019 mais n'ayant jamais ouvert, ce DU verrait sa première rentrée en janvier 2022. Les documents associés ont été partagés sur la plateforme du conseil.

La maquette de 2^e année de licence parcours LAS n'est pas proposée au vote, car 3 ECTS sont toujours manquants.

Après lecture des procurations, les modifications de maquette de trois licences et le renouvellement du Diplôme universitaire de communication en santé sont mis au vote.

Les modifications de maquette décrites et le renouvellement du Diplôme universitaire de communication en santé sont votés à l'unanimité.

5. Vote du budget rectificatif

Anne-Lise Humain-Lamoure précise qu'une modification importante a été décidée par l'université avec la suppression du budget rectificatif N°2. Cela allège la charge de travail, mais oblige les équipes à prévoir en juin/juillet ce qui se passera à la rentrée. Par ailleurs, les données ont été transmises très tardivement et les documents présentés au Conseil finalisés quelques heures avant le Conseil, ce qui explique que les documents n'ont pas été mis à disposition sur la plateforme du conseil.

Après distribution des documents, Myriam Baron rappelle que le précédent BR2 a intégré une ligne pour le DELCIFE et une pour l'EUR FRAPP (comme le sont les budgets des laboratoires), pour information. Elle présente les principaux changements budgétaires, visibles en rouge sur les documents :

- Le budget personnel pilotage a été révisé à 90 000€ afin de prendre en compte dans le budget de l'UFR la prise en charge de l'allocation d'un demi-contrat doctoral.
- Une remise à plat des dotations par département avec la prise en compte de l'attribution de taxe d'apprentissage et des apprentis réellement constatés, et le nombre d'enseignants-chercheurs en « équivalent temps plein ». Ce travail avait été initié en 2018 et a été intensifié ces derniers mois pour tenir en compte la réalité de l'évolution des formations déjà existantes, et de l'apparition des nouvelles formations ou des ouvertures de formation en alternance.
- Il était proposé en 2018 un barème de 110€ par enseignant-chercheur et 25€ par apprenti. Il est proposé cette année une revalorisation à 120€ par enseignant-chercheur et 35€ par apprenti. La taxe d'apprentissage n'est plus retenue comme un critère car elle ne concerne plus qu'un nombre très réduit de formations. Ne seront comptabilisés pour le Budget rectificatif que les augmentations par rapport au BI, qui seront donc le fruit de l'augmentation d'apprentis et d'enseignants titulaires.

Par ailleurs, l'établissement a attribué les dispositifs « BQER ». Ceux-ci ont été intégrés dans les dotations.

Myriam Baron souligne que le travail très fin de suivi des contrats FC/FA et de la taxe d'apprentissage, mené par Jean-Louis Bayle et Nicolas Bilet, a permis d'avoir un BI et un BR qui restent très proches.

Il est demandé la date limite d'engagement des nouvelles dépenses : il serait souhaitable que les commandes interviennent entre octobre et novembre, et de s'assurer que les commandes seront honorées avant la fermeture de Noël. Myriam Baron indique que la fin du dernier exercice a été très dur pour le service financier de l'UFR.

Anne-Lise Humain-Lamour rappelle qu'on observe de plus en plus de dépassements. Elle appelle au respect des dates limites, que ce soit pour le financier ou les remises de note, en rappelant que les équipes administratives du service financier et de la scolarité ont dû travailler cette année des samedis, voire des dimanches pour pallier des retards.

Jacques Paviot pose la question des clés de bureau. Il est répondu que ce chantier est global : l'université souhaitant faire un organigramme des clés sur l'ensemble du campus depuis plusieurs années. Dans l'attente, l'UFR a engagé une réflexion et ce d'autant plus que le prestataire des badges magnétiques n'assure plus de maintenance. Les difficultés immédiates seront traitées au cas par cas.

Myriam Baron indique que d'une manière plus générale l'UFR a beaucoup de mal à obtenir des informations des services centraux sur les projets patrimoniaux, avec des conséquences variées – retard de travaux nécessaires, difficulté d'engagements en matière d'investissement notamment.

Après ces échanges, le budget rectificatif est soumis au vote :

Le budget rectificatif est voté à l'unanimité.

6. Point sur les effectifs attendus et votes sur l'ouverture de groupes

Anne-Lise Humain-Lamour informe que certaines demandes ont été faites très tôt, mais qu'il n'était pas possible d'y répondre avant d'avoir des chiffres globaux. Les sessions e-candidat, les taux de passage à l'issue de la 1^{ère} session voire de la seconde dans certaines filières et Parcoursup permettent d'avoir des tendances à soumettre au Conseil.

En L1, les données de Parcoursup laisse penser que les inscriptions seront en baisse d'au moins 200 étudiants l'an prochain. Les trois licences générales qui maintiennent leurs effectifs sont celles qui contiennent une option LAS, ce qui confirme le pari opéré à l'ouverture de ces parcours. Les résultats de fin de première année sont bons avec des admis avant l'oral dans 3 spécialités sur 4 (médecine, maïeutique et kinésithérapie), et beaucoup d'étudiants autorisés à passer l'oral.

Le pic démographique est en train de s'effacer en licence. Néanmoins, la crise COVID et la bienveillance dont nous avons fait preuve à cette occasion va amplifier l'effet de classes nombreuses en L2 et L3, ainsi qu'en Master, niveau qu'atteignent les étudiants nés en 2000.

Anne-Lise Humain-Lamour indique que la Ministre a fait des annonces concernant des créations de poste contre des augmentations de capacité d'accueil, des réponses devraient être données dans l'été. Elle regrette que ces annonces n'aient pas été faites dans l'année car cela a bloqué l'ouverture du nouveau parcours de master prévu à Sénart. Elle rappelle que dans ce contexte, il est fondamental de respecter les capacités d'accueil en Master.

Ces données permettent de modéliser en licence un ratio d'étudiant par groupe TD maquette afin d'envisager des ouvertures de groupe en plus de ceux prévus dans les maquettes. Il est proposé que le seuil limite déclenchant l'ouverture soit abaissé à 40 pour l'an prochain contre 50 ces dernières années.

Pourraient être ainsi créés en L1 :

- 2 groupes en LEA Anglais–Espagnol à Sénart
- 1 groupe en LEA Anglais–Espagnol
- 1 groupe en LEA Anglais–Allemand en prenant en compte le fort taux d’abandon habituel dans ce parcours
- 1 groupe en géographie (2 groupes devraient être créés mais cela n’est pas possible faute d’enseignants)
- 1 groupe en histoire, sauf en Culture Générale
- 1 groupe en philosophie

Jean-Marie Chevalier demande si l’ouverture de groupes concerne l’ensemble des enseignements ou non. C’est bien le cas, pour toutes les ECUE du 1^e semestre de L1, si les départements le souhaitent.

Nicolas le Cadet s’interroge sur les volumes annoncés pour le département Lettres qui nécessiteraient l’ouverture d’un 4^e groupe. A l’heure actuelle, il est tenu compte de la baisse des doubles licences, mais la situation sera revue si les tendances changent.

Sous réserve de vérification des calculs, il sera proposé une ouverture d’un groupe supplémentaire en espagnol et en Lettres.

En L2 et L3, les données utilisées sont notamment le taux de passage (L1/L2 et L2/L3). Il est plus difficile de faire des estimations, car la situation due à la crise est nouvelle et un éventuel taux d’abandon n’est pas connu. L’estimation se fonde néanmoins sur les mêmes calculs pour l’ensemble des départements et permet de proposer des ouvertures de groupes y compris pour des départements qui n’en auraient pas fait la demande.

Il est proposé l’ouverture des groupes suivants :

- Anglais : un groupe en L3, une option pour un groupe L2 suivant les chiffres de la rentrée
- LEA Créteil (Espagnol) : un groupe en L2, un groupe L3
- LEA Créteil (Allemand) : un groupe en L2
- LEA Sénart : un groupe en L2, une option pour la L3 (selon les forces disponibles)
- Géographie : 1 groupe en L2 et un groupe en L3 (sauf TD déjà dédoublé dans la maquette et selon les forces disponibles)

Fabienne Moine pose la question de la pérennisation des ouvertures de groupes de L2/L3 entre le S1 et le S2. Anne-Lise Humain-Lamoure répond que si les groupes de L1 bénéficient d’une enveloppe spécifique (loi ORE), les groupes en L2/L3 sont financés sur le budget propre de l’UFR. Le second semestre ayant lieu sur le prochain exercice et la dotation de l’UFR n’étant pas connue, il n’est pas possible de s’engager fermement, même si l’équipe de direction souhaite évidemment maintenir ces ouvertures.

Fabienne Moine demande également si les ouvertures de groupes sont pour une partie des cours ou non. Il est répondu qu’il vaut mieux planifier tous les cours quand cela est possible, mais qu’il faut compter également avec les contraintes logistiques de salle, outre les aspects budgétaires et RH.

Donna Kesselman demande des précisions sur le risque de fermeture du LANSAD italien. Anne-Lise Humain-Lamoure indique que le LANSAD italien n’a plus de responsable et qu’aucun successeur n’a été trouvé. Cela est regrettable vu l’importance de l’italien dans l’UFR et spécifiquement en LEA (20 groupes, dont 80% d’étudiants LEA). Une réunion a eu lieu la veille et n’a pas permis de trouver une solution.

Anne-Lise Humain-Lamoure présente également les volumes de groupes de TICE et de LANSAD.

Les groupes seront ouverts au fur et à mesure des besoins. Un décompte précis aura lieu lors d’un prochain Conseil.

L'ouverture des groupes est mise au vote.
L'ouverture des groupes est votée à l'unanimité.

7. Vote de crédits pédagogiques pour le 1er semestre 2021-2022

Myriam Baron présente les réponses à l'appel « Crédits pédagogiques » pour le prochain semestre. Elle précise que les dépenses de ces crédits restent soumises à la situation sanitaire. Les projets seront déposés sur la plateforme du conseil.

Le Master MRT souhaite organiser une remise des diplômes en septembre 2021. Il souhaite de plus organiser une journée d'intégration. Les deux demandes sont conformes au cadrage. Il est rappelé l'importance de fournir les listes des étudiants et des enseignants 'sortants', notamment pour que les ordres de mission puissent être réalisés et les assurances souscrites. Enfin, le Master propose un « marathon de la rédaction », avec une demande conforme au cadrage.

Le département LEA propose deux manifestations. L'une pourrait être programmée en février 2022 et est donc en dehors de l'appel à projet. La seconde correspond à la cérémonie de remise des diplômes de M2, mi-novembre 2021. Le projet est conforme au cadrage.

Le département d'histoire souhaite réaliser une sortie d'une journée au festival d'histoire de Blois. Le budget comporte une prise en charge des frais des accompagnateurs, ce qui est hors cadrage. Il est donc proposé de réduire le budget pour rester dans le cadrage.

Le département de Lettres souhaite prendre en charge la formation en université d'été de 4 étudiants. Le projet est conforme au cadrage.

Le département de Langue romane souhaite proposer deux projets. Le premier concerne une sortie début octobre de 30 étudiants à une exposition du quai Branly. Le projet est conforme au cadrage. Le second concerne des séances du ciné-club. Le projet est conforme au cadrage.

Le département de géographie propose comme chaque année 3 projets de terrain en master Dynarisk et L2. Les projets sont conformes au cadrage.

Au total, Myriam Baron propose de voter l'ensemble des projets (sous réserve de la situation sanitaire pour les sorties) et une enveloppe de 8 625€, compte tenu de la réduction sur un projet.

Une question est posée concernant la consommation de l'enveloppe crédits pédagogiques les années passées. Myriam Baron répond que le maximum voté a atteint une seule fois environ 20 000€ qui n'ont pas été totalement consommés. L'enveloppe proposée cette année est conforme à ce constat.

Une question est posée sur les crédits Master recherche. Ceux-ci ont lieu généralement en février/mars. Plusieurs projets pourraient être néanmoins proposés à la rentrée. Après échange, et s'il reste du budget, un deuxième tour sera proposé au cours du 1^{er} semestre 2021-2022.

Les crédits pédagogiques sont mis au vote.
Les crédits pédagogiques sont votés à l'unanimité.

Questions diverses

Aucune question